

CONSEIL DE L'UNION EUROPEENNE



Bruxelles, le 2 juin 2005 PRE 32/05 (Presse)

Le Conseil de l'Union européenne tiendra sa 2666e session - AFFAIRES ECONOMIQUES ET FINANCIERES - le 7 juin 2005 (11h00) au Centre de Conférences - FIL - 5, rue Carlo Hemmer, à Luxembourg, sous la Présidence de M. Jean-Claude Juncker, Premier Ministre, Ministre de l'Etat et Ministre des Finances du Luxembourg.

Les travaux du Conseil porteront sur les questions suivantes :

- Préparation du Conseil européen (16-17 juin 2005)
 - = Lignes Directrices Intégrées Grandes orientations des politiques économiques 2005: rapport du Conseil au Conseil européen
 - > Adoption
- Pacte de Stabilité et de Croissance
 - Décision du Conseil abrogeant la décision constatant l'existence d'un déficit excessif au Pays Bas
- Pièces Euro :
 - = Recommandation de la Commission sur l'authentification des pièces Euro et le traitement à donner aux pièces impropres à la circulation
 - > Conclusions du Conseil
 - Lignes directrices pour les faces nationales des pièces
 - Conclusions du Conseil
 - Modification de la face commune des pièces
 - > Conclusions du Conseil
- Statistiques : suivi du Conseil ECOFIN du 17 février 2005
 - = proposition de règlement du Conseil modifiant le Règlement (CE) No 3605/93 en ce qui concerne la qualité des données statistiques dans le contexte de la procédure concernant les déficits excessifs
 - > Conclusions du Conseil
 - Code de conduite sur l'indépendance de l'Eurostat et les Instituts Nationaux de Statistiques
 - > Conclusions du Conseil

Internet: http://ue.eu.int/Newsroom E-mail: press.office@consilium.eu.int

- Financement du développement
 - > Echange de vues
- Services Financiers
 - = Proposition de directive sur le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme
 - > Accord politique
 - = Proposition de directive sur les comptes annuels et les comptes consolidés
 - > Orientation générale
- Fiscalité
 - = Fiscalité de l'épargne
 - > Etat du dossier
 - = TVA : Taux réduits
 - = Intérêts et redevances : proposition de directive
 - > Accord politique
 - = Conséquences des arrêts de la Cour dans le domaine fiscal
- Cadre financier 2007-2013
 - Échange de vues

* *

Une conférence de presse du Président du Conseil aura lieu à l'issue des travaux.

* *

En marge du Conseil:

6 juin 2005

19h00: Eurogroupe

7 juin 2005

09h00: Réunion annuelle du Conseil des Gouverneurs de la BEI